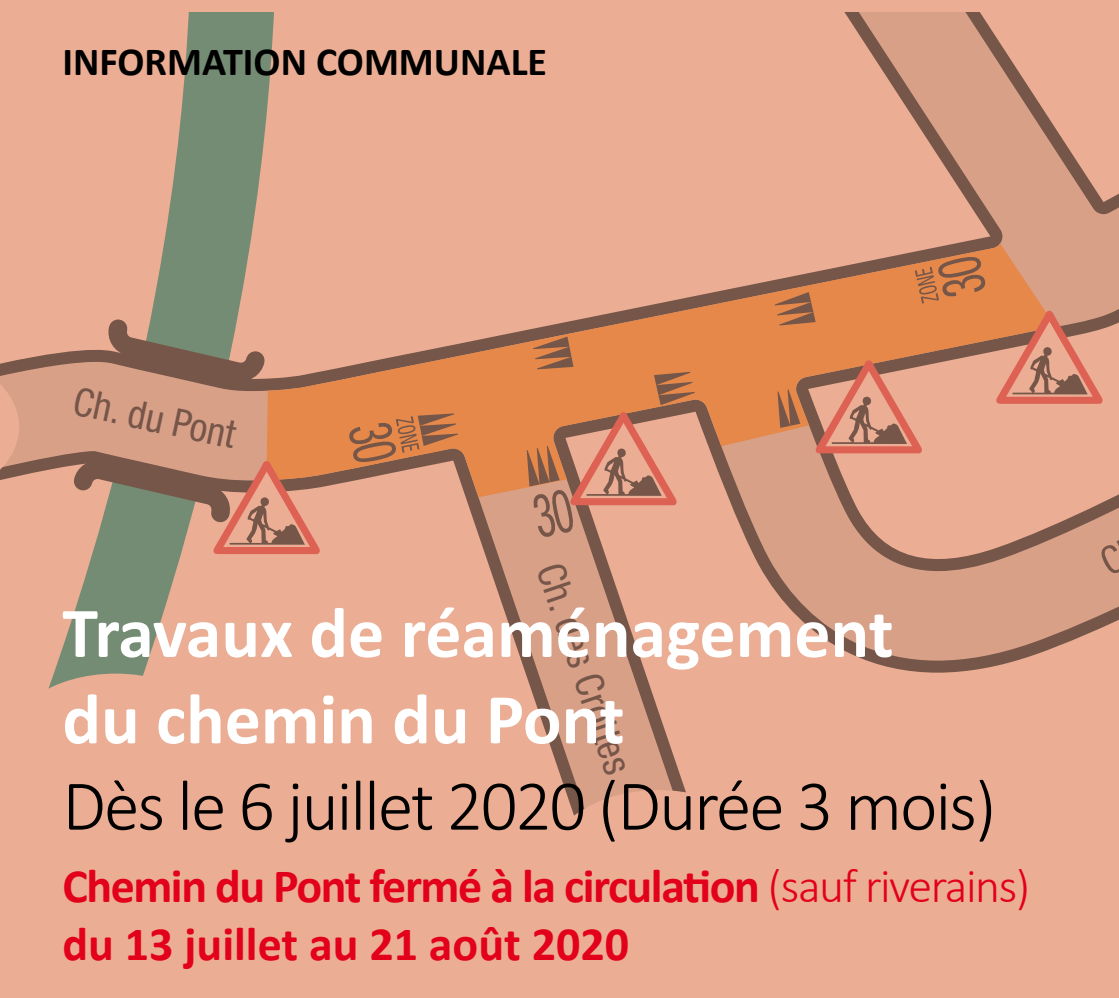


INFORMATION COMMUNALE



Travaux de réaménagement du chemin du Pont

Dès le 6 juillet 2020 (Durée 3 mois)

**Chemin du Pont fermé à la circulation (sauf riverains)
du 13 juillet au 21 août 2020**



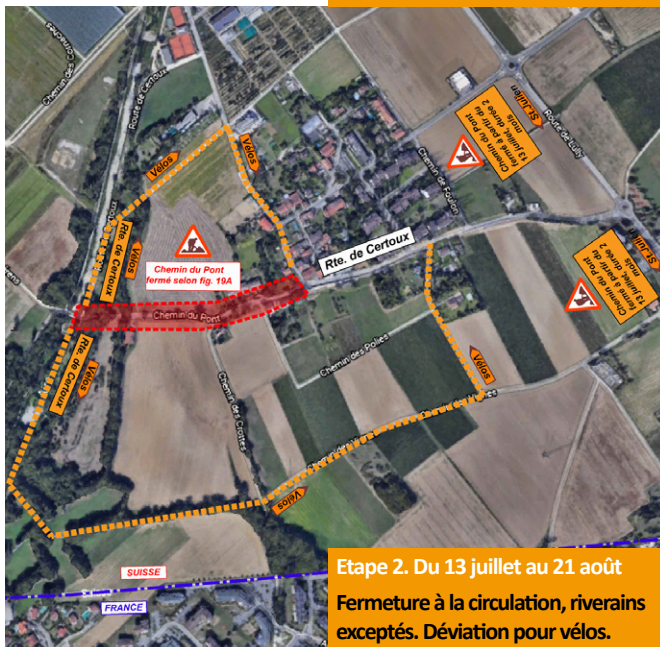
Conformément au Plan directeur communal et dans la continuité des travaux entrepris pour réduire la vitesse et sécuriser les centres des villages habités, un chantier de réaménagement du chemin du Pont va être conduit cet été.

Il s'agit de travaux destinés en priorité à réduire les vitesses en entrée de localité (mise en zone 30km/h entre le chemin des Crottes et la route de Certoux) et d'implantation d'un éclairage public pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes. La section entre le chemin des Crottes et le pont de Certoux fera également l'objet de travaux de restauration

Le chantier est planifié pour cet été, dès juillet 2020 pour une durée de 3 mois, sous réserve des conditions météorologiques.

Etape 1. Du 6 au 13 juillet

Circulation alternée .



Comme le chantier ne peut s'effectuer en partage avec la circulation, le gabarit de la route ne le permettant pas, le chemin du Pont sera fermé à la circulation du 13 juillet au 21 août 2020 (exceptés pour les habitants du chemin du Pont dont l'accès à leur parking sera assuré).

Nous vous remercions de vous conformer aux indications qui seront mises en place par l'entreprise Piasio, mandatée pour réaliser ce chantier.

Mairie de Perly-Certoux
51 route de Certoux
1258 Perly-Certoux

Téléphone : 022 / 721.02.50
e-mail : info@perly-Certoux.ch
Toute l'actualité sur
www.perly-certoux.ch



**Merci de votre
compréhension.**